



## Communiqué de presse – Juin 2022

**HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIETE Defacto DANS LE CADRE D'UNE LEVEE DE FONDS D'UN MONTANT DE 15 MILLIONS D'EUROS.**

---

**Fondée en 2021, la société Defacto soutient la croissance des PME en leur proposant une solution de crédit instantané. Elle réalise une levée de fonds de 15 millions d'euros auprès de Northzone et des historiques GFC et Headline.**

Co-crée en mai 2021 par Jordane Giuly, Morgan O'Hana (exs-Spendesk) et Marc-Henri Gires, Defacto accompagne les TPE / PME en Europe en proposant des solutions de financement court terme sur factures, pour les accompagner dans leur croissance.

Sa solution de crédit instantané de courte durée repose sur trois piliers : un accès au financement intégré à des plateformes e-commerce B2B et outils comptables partenaires, des procédures simplifiées sans coût caché, et une réponse accélérée sur chaque demande de financement.

Cette levée de fonds d'un montant de 15 M€ est complétée par 25 M€ de prêts du fonds de dette israélien Viola Credit permettant de financer ses clients jusqu'à 400 M€ par an. Outre l'élargissement de sa capacité de financement, Defacto recrutera grâce à ce tour une dizaine de personnes supplémentaires.

Thibault Chareton (associé) et Charlotte Striffler (collaboratrice) ont conseillé la société Defacto dans le cadre de cette levée de fonds.

Hogan Lovells et D'Alverny ont conseillé les investisseurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault Chareton ([tchareton@harlaylaw.com](mailto:tchareton@harlaylaw.com))

---

**A PROPOS DE HARLAY AVOCATS :** Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.